1. **Cheminement**

Le cheminement Tremplin DEC permet de préciser votre projet d’études et de bénéficier d’un accompagnement particulier afin de favoriser l’intégration aux études collégiales.

Ce cheminement ne peut pas excéder trois sessions consécutives (les sessions d’été étant exclues de ce calcul).

1. **Contenu d’une session dans le cheminement Tremplin-DEC**

Une session en Tremplin-DEC se compose de cours parmi la liste suivante :

* Cours de la formation générale :
* Français ;
* Éducation physique ;
* Anglais ;
* Philosophie ;
* Cours complémentaire.
* 1 ou 2 cours de la formation spécifique du programme visé (si possible) ;
* 1 ou 2 cours de mise à niveau pour être admissible dans le programme visé, si nécessaire.
1. **Cours de mise à niveau**

Les cours de mise à niveau offerts sont :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Cours de mise à niveau** | **Cégep** | **ÉNA** | **Préalables** |
| Mathématiques technico-sciences (TS) de la 4e secondaire | X | Non offert | Aucun préalable |
| Mathématiques technico-sciences (TS) de la 5e secondaire | X | X | Mathématiques TS4e ou SN4e |
| Science et technologie de l’environnement (STE) de la 4e secondaire | X | Non offert | Sciences physiques ST4e ou ATS4e |
| Chimie de la 5e secondaire | X | Non offert | Sciences physiques STE4e ou SE4e |
| Physique de la 5e secondaire | X | X | Sciences physiques STE4e ou SE4e |

Si le nombre d’inscriptions à un cours de mise à niveau n’est pas suffisant pour que nous puissions vous donner ce cours ou si le nombre d’inscriptions est supérieur au nombre de places disponibles, vous devrez le suivre dans un autre établissement d’enseignement.

1. **Français mise à niveau**

Même si votre cours de français secondaire V a été réussi, il se peut que nous vous inscrivions au cours de renforcement en français (601-013-EM).Le règlement des conditions d’admission et du cheminement scolaire du Cégep prévoit que toutes les personnes étudiantes ayant obtenu un résultat final inférieur à 65 % pour le volet écriture du cours de français du 5e secondaire, et qui obtiennent une moyenne générale au secondaire du Ministère inférieure à 75%, se verront imposer un cours de mise à niveau en plus des quatre autres cours de français dans le but d’améliorer leurs chances de réussite.

1. **Sites *Ma réussite au Cégep, Ma réussite à l’ÉNA* – page *Mon parcours***

Ces sites sont des outils de diffusion très important puisqu’ils contiennent des informations sur plusieurs sujets d’intérêt en lien avec votre parcours collégial.

Plus particulièrement, la page ***Mon Parcours*** contient les informations en lien avec votre cheminement scolaire au Cégep ou à l’ÉNA :

* Cégep : <https://mareussite.cegepmontpetit.ca/cegep/mon-parcours/>
* ÉNA : <https://mareussite.cegepmontpetit.ca/ena/mon-parcours/>

Les informations vous sont présentées sous forme de rubriques avec les dates limites à respecter, le cas échéant.

Vous y trouverez, entre autres, les rubriques suivantes :

* Le rôle de l’aide pédagogique individuel (API) ;
* Le processus d’inscription ;
* Les changements de programme ;
* L’annulation de cours ;
* La récupération et la modification de votre horaire ;
* La demande d’incomplet permanent ;
* La fréquentation scolaire ;
* Etc.
1. **Services d’encadrement**

Les services d’encadrement qui vous sont offerts durant votre session Tremplin-DEC sont les suivants : suivi avec l’aide pédagogique individuelle, consultation auprès d’un conseiller d’orientation, consultation auprès d’une conseillère en information scolaire et professionnelle et centres d’aide.

1. **Pour intégrer le programme que vous visez**

Si le programme visé est un programme offert au Cégep :

* Vous pourrez déposer une demande de changement de programme à l’interne sans avoir besoin de passer par le SRAM ;
* Vous trouverez toutes les informations sur la page ***Changement de programme*** du site ***Ma réussite au Cégep*** ou du site ***Ma réussite à l’ÉNA***

Si le programme visé n’est pas un programme offert au Cégep ou à l’ÉNA ou si vous désirez poursuivre vos études dans un autre cégep :

* Vous pouvez vous référer au site du SRAM ou au site du cégep en question afin d’obtenir les informations sur les périodes de demandes d’admission ;
* Vous pouvez aussi trouver l’information au Service de l’orientation scolaire. Ces informations sont disponibles le mois précédant le début de la session :
	+ Cégep : local A-109 ;
	+ ÉNA : local C-170.
1. **Sources d’information**

Nous vous conseillons de consulter régulièrement les sources d’information suivantes :

* Le site Internet du Cégep ([www.cegepmontpetit.ca](http://www.cegepmontpetit.ca));
* Les services en ligne Omnivox;
* Le site Ma Réussite au Cégep (<https://mareussite.cegepmontpetit.ca/cegep>);
* Le téléaffichage;
* L’agenda étudiant.